

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage , Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**Revision to a Request for Supply
Arrangement - Révision à une demande
pour un arrangement en matière
d'approvisionnement**

The referenced document is hereby revised; unless
otherwise indicated, all other terms and conditions of
the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf
indication contraire, les modalités de l'invitation
demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Marine Machinery and Services / Machineries et
services maritimes
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
6C2, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet Soutien d'étude tech. eng. SETI	
Solicitation No. - N° de l'invitation F7048-090005/E	Date 2013-10-28
Client Reference No. - N° de référence du client F7048-090005	Amendment No. - N° modif. 002
File No. - N° de dossier 040ml.F7048-090005	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$SML-040-24087	
Date of Original Request for Supply Arrangement 2013-10-23 Date de demande pour un arrangement en matière d'app. originale	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-11-14	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Cowie, Angela	Buyer Id - Id de l'acheteur 040ml
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-8259 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-0897
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the solicitation. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de l'invitation.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Modification 002

LA PRÉSENTE MODIFICATION À L'INVITATION EST ÉMISE AFIN DE PUBLIER L'ENSEMBLE NO 1 DE QUESTIONS DES SOUMISSIONNAIRES ET DE RÉPONSES DU CANADA.

Ensemble no 1

Q1: Est-ce que les fournisseurs qualifiés ont à soumettre tout au complet à nouveau comme une partie de la présente invitation à soumissionner ou seulement les mises-à-jours?

R1: La présente DAMA fait partie de l'engagement de la Garde côtière canadienne et de TPSGC de maintenir l'information dans la DAMA SETI F7048-090005 à jour et ouvert. Les fournisseurs qualifiés précédemment et qui détiennent un arrangement en matière d'approvisionnement n'ont pas besoin de préparer ou de soumettre une autre proposition, sauf s'il y a un changement depuis la dernière année sur la liste des employés qualifiés ou des sous-traitants, qui est une exigence obligatoire en vertu de l'Arrangement en matière d'approvisionnement. Le présent processus du DAMA, qui sera répété à chaque année jusqu'à l'expiration du Contrat, offre l'opportunité à de nouveaux fournisseurs de se qualifier pour un arrangement en matière d'approvisionnement, et pour les fournisseurs existants d'ajouter des domaines d'expertise et de mettre à jour leur liste de personnel et de sous-traitants.

Q2: Si nous souhaitons mettre à jour certain personnel dans notre offre (en enlever certains et en ajouter certains) est-ce que nous devons mettre à jour notre profil d'entreprise et nous re-qualifier aussi dans ces catégories?

R2: Un fournisseur qui a obtenu un arrangement en matière d'approvisionnement et qui n'emploie plus la(es) ressource(s) avec laquelle le fournisseur s'est qualifié et qui **n'a pas** déjà fourni au Canada l'information doit le faire avec la clause du Guide des CCUA A7017C (2008-05-12) Remplacement d'individus spécifiques de la DAMA à la partie 6, C CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT, l'article 2, pour s'assurer que le Fournisseur a fourni au Canada les renseignements à jour disponibles.

Q3: Si nous représentons des CVs pour le remplacement de personnel qui ne sont plus avec notre compagnie, est-ce que nous risquons d'être retiré d'une catégorie faisant partie des critères d'évaluation ou peut-on simplement fournir du nouveau personnel disponible pour l'arrangement en matière d'approvisionnement?

R3: Comme pour A2 ci-dessus, les CVs et les certifications des individus doit être présentés au Canada afin de garantir que les renseignements sont à jour. Le remplacement de personnel doit rencontrer ou dépasser les qualifications du personnel qui ont été proposés et qualifiés le fournisseur à recevoir un AMA. Si un fournisseur devait manquer à rencontrer les critères et ainsi,

la clause du guide des CCUA A7017C (2008-05-12) Remplacement d'individus spécifiques, ils ne seront plus qualifiés avec le Type de travail et le Domaine d'expertise.

Q4: Veuillez fournir des précisions pour les soumissionnaires qui renouvellent sur ce qui doit précisément être présenté si nous mettons à jour?

R4: Si un détenteur d'AMA existant vise à remplacer du personnel qui les qualifient à recevoir un AMA, la nouvelle ressource proposée doit se qualifier. Présenter les CVs des nouvelles ressources, les certifications et le plan d'évaluation. Le fournisseur ne doit pas représenter les nouvelles certifications, le profil de l'entreprise puisque ceux-ci ne seront pas évalués.

Q5: Si nous ne présentons rien, resterons-nous un fournisseur qualifié du SETI selon notre arrangement en matière d'approvisionnement actuel qui se termine le 31 mars 2014?

R5: Si un fournisseur n'a rien à mettre à jour, il restera qualifié comme un détenteur d'AMA jusqu'à la fin au 31 mars 2014.

Q6: Est-ce que la présente DP est le véhicule qui est entrain d'être utilisé pour évaluer et émettre les deux prolongations disponibles jusqu'au 31 mars 2016 et aussi disponibles sur les contrats d'arrangement en matière d'approvisionnement émis le 2011-05-25?

R6: Afin de clarifier, la présente DAMA prend fin le 31 mars 2014 et les périodes d'option après la date de fin sont disponibles pour être exercées à la discrétion absolue du Canada. Si une première période d'option devait être exercée par le Canada la prochaine opportunité sera publiée à la fin de l'été ou en automne 2014.

Q7: Pouvons-nous changer les taux qui font partie de la présente invitation à soumissionner en sachant que les taux sont définis dans le contrat actuel comprennent les deux périodes d'option d'un an qui se terminent le 31 mars 2016?

R7: Non.

Q8: Veuillez fournir un sommaire du travail qui a été émis selon le SETI depuis son émission et à quels fournisseurs pré-qualifiés dans tous les trois seuils de l'arrangement en matière d'approvisionnement par domaine d'expertise et niveaux occupationnels?

R8: La Garde côtière canadienne utilise l'AMA SETI et les renseignements détaillés concernant son utilisation ne sont pas disponibles.